

Camp Open Sources

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____

demeurant _____

autorise ma fille / mon fils _____ né(e) le _____

à participer au camp du 22 au 25 août 2022.

J'autorise les organisateurs à prendre, si besoin, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant et m'engage dans ce cas à rembourser les frais pouvant en résulter.

A cet effet, je joins à cette autorisation la fiche sanitaire de liaison dûment remplie, l'attestation de droits à l'assurance maladie et l'attestation de mutuelle.

J'autorise le responsable du séjour à faire sortir du service d'urgence mon enfant si le médecin des urgences juge que son état lui permet de retrouver le groupe.

J'autorise la Pastorale des Jeunes du diocèse de Châlons en Champagne et l'Association Avenir Jeunes 51 à utiliser les sons et photos qui auraient pu être pris durant le rassemblement pour en faire la promotion ainsi que son exploitation par tous procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier et intégralement ou partiellement, dans le respect de l'image et des propos de mon enfant et de leur sens.

Cette autorisation est donnée gracieusement pour 3 ans et en cas d'éventuelle réutilisation dans le cadre d'archives.

Cette autorisation n'entraîne pas obligation de diffusion.

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Les réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyez votre demande par courrier au service de la Pastorale des Jeunes. Sauf avis contraire de votre part, le service se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses informations internes (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-16 à 226-24 du Code pénal.

Fait le : _____ à _____

Signature du/des parents précédée de la mention « Lu et approuvé – Bon pour autorisation parentale »

À retourner avec les documents avant le 8 août à : Nadège Boone - 12 rue des rondes –

51800 Ste Menehould (06 86 63 35 22)